



FICHE DE POSTE KINESITHERAPEUTE

Elaborée par : Hélène LAMPIN

Date de Création : Janvier 2025

Validée par :

Date de mise à jour :

CADRE STATUTAIRE

Filière : Soins de rééducation

Catégorie :

Corps : Masseur-kinésithérapeute

Grade : normal ou supérieur

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Centre Hospitalier de Périgueux

Pôle : MEDECINE-SMR/BAC

Centre de responsabilité :

Centre Hospitalier de Périgueux

Unité : chirurgie orthopédique-SMR

Horaires et rythme de travail :

Du lundi au vendredi

9h-16H36

**REPERTOIRE DES METIERS DE LA
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE**

(RMFPH)

Famille : Soins

Sous-famille : Soins de Rééducation

Code Rome :

Code métier : 05I30

POSITIONNEMENT DU POSTE :

0.5 ETP chirurgie orthopédique + 0.5 : ETP (SMR + transversalité sur le CHP le cas échéant)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- ✓ Les Directeurs des soins
- ✓ Le cadre supérieur de pôle
- ✓ Le cadre des rééducateurs

LIAISONS FONCTIONNELLES-COLLABORATIONS :

- ✓ Equipe médicale
- ✓ Equipe de soins et de rééducation
- ✓ Professionnels intervenants auprès du patient
- ✓ Familles



MISSIONS ET ACTIVITES

MISSIONS

Objectif :

- Restituer, maintenir, ou adapter les capacités fonctionnelles des patients dans un objectif d'autonomie et de réinsertion.
- Elaborer le diagnostic kinésithérapique pour déterminer les actes et les techniques appropriées, dans le cadre de la prescription médicale.
- Mettre en place un programme de rééducation et s'assurer de la continuité des soins.
- Informer le personnel concerné par la mise en place d'adaptations spécifiques.
- Mettre en place un programme d'auto-rééducation pour les patients, guidé par le « Livret de rééducation » à visée de préservation/recouvrement de l'autonomie.
- Rédiger et mettre à jour le dossier du patient dans son domaine d'activité.
- Participer aux réunions pluridisciplinaires.
- Informer et conseiller le personnel de soins, les patients et les familles dans son domaine de compétence et participer aux programmes d'ETP le cas échéant.
- Tracer les actes de soins effectués.
- Participer aux projets du Service, du Pôle et de l'Etablissement.
- Respecter le protocole d'hygiène en vigueur dans le service.
- Participer à l'encadrement des stagiaires.
- Réaliser un courrier de suivi pour le kinésithérapeute de ville le cas échéant.
- Assurer, le cas échéant, le remplacement des autres kinésithérapeutes du CH Périgueux, pour les actes urgents, sur prescription médicale.

ACTIVITES SPECIFIQUES sur prescription médicale :

- Evaluer les capacités fonctionnelles des patients avec l'utilisation de bilans référencés spécifiques aux pathologies des patients pris en charge.
- Favoriser l'autonomie des patients durant l'hospitalisation avec la mise en place d'aides techniques adaptées.
- Prévenir les complications de l'immobilisation.
- Evaluer l'autonomie des patients.



COMPETENCES/APTITUDES REQUISES

- Ecoute.
- Respect du confort, de la dignité et du libre arbitre du patient.
- Accompagnement et abord relationnel du soin.
- Adaptabilité quotidienne des soins à l'état du patient.
- Information et communication auprès des équipes, du patient, des familles.
- Autonomie de planification des soins quotidiens.

COMPETENCES PREVALENTES OU SAVOIR FAIRE

- Connaître et maîtriser des outils d'évaluation fonctionnelle spécifiques aux pathologies des patients pris en charge.
- Connaître les principes de la rééducation.
- Identifier et prévenir les risques de chutes.
- Maîtriser les techniques de soins kinésithérapiques adaptées aux pathologies des patients pris en charge.
- Savoir mettre en place des aides techniques adaptées et dispositifs de série type orthèse.

CONNAISSANCES

- Traumatologie et orthopédie.
- Techniques de rééducation appliquée gériatrique.
- Prévention et risques de chutes.
- Rééducation respiratoire.
- Douleur chronique.

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES

- Expérience en orthopédie et SMR.